

**PROCONTROL**

Date d'émission : 10/10/2025

Dates de visite le(s) : 06/10/2025 Agent-visiteur : P MONSIEURS Réf :	Adresse de visite : 4960 MALMEDY, Rue de Lasnerville 6a
	Propriétaire : GITE
	Demandeur : GIMI ELEC SA
	Installateur : GIMI ELEC SA
	T.V.A Installateur : BE0466546343

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION DE DETECTION AUTOMATIQUE D'INCENDIE DANS LES BATIMENTS (I-02)

Identification de l'objet (ECS) : GITE DE MAX 10/P

Description de l'installation

Voir page(s) suivante(s)

Détail de l'inspection : Voir page(s) suivante(s)

1. Type de contrôle	1
2. Conclusion	1
3. Information générale	2
4. Règles de conception	3
5. Installation	3
6. Contrôles et inspections	4
7. Annexe(s) : pour usage PROCONTROL (non fournies au client)	5
8. Constatations	5
Annexe 1 : Détecteurs (localisation, type, adressage)	6
Annexe 2 : Asservissements	7
Annexe 3 : Foyers type	7
Annexe 4 : Mesures des Signaux sonores	7

1. Type de contrôleContrôle de conformité suivant la NBN S21-100 (1986) et addendas : ☒ PA☐ Avant mise en service ☐ PériodiqueContrôle de conformité suivant la NBN S21-100-1(2015 et addendas) : ☒ PA☐ Initial ☐ PériodiqueContrôle de conformité suivant la NBN S21-100-1(2021) : ☐ PA☒ Initial ☐ Périodique**2. Conclusion**

Contrôle de conformité (mise en service ou périodique)

- ☒ L'installation de détection automatique d'incendie, pour les parties vérifiées, est conforme à la norme reprise au point 1
☐ L'installation de détection automatique d'incendie, pour les parties vérifiées, n'est pas conforme à la norme reprise au point 1

Prochain contrôle avant le 06/10/2028

☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen supplémentaire est à exécuter.

Nom et visa de l'inspecteur
P MONSIEURS
Pour PROCONTROL ASBL,

MONSIEURS
Philippe



3. INFORMATION GÉNÉRALE

3.1. Etendue du contrôle

3.1.1. Contrôles de conformité (mise en service ou périodique)

Les contrôles de conformité des installations de détection automatique d'incendie dans les bâtiments sont réalisés selon les prescriptions de la norme NBN S 21-100 et/ou de la norme de la NBN S 21-100-1, et selon nos procédures internes. Seules les parties de la norme (des normes) spécifiées dans notre check-list de contrôle et dans les limites des points du paragraphe 3.3 ci-après sont vérifiées.

Notre contrôle a pour but de vérifier la bonne application des règles de conception des installations de détection automatique d'incendie décrites ci-avant et le bon fonctionnement de l'installation, et éventuellement des asservissements associés.

3.1.2. Contrôle de bon fonctionnement (mise en service ou périodique)

Les contrôles de bon fonctionnement des installations de détection automatique d'incendie dans les bâtiments ont pour but de vérifier, par simulation d'une alerte aux détecteurs ponctuel et aux déclencheurs manuel, la signalisation au ECS de cette alerte. Le cas échéant peuvent comprendre le contrôle de bon fonctionnement des asservissements.

3.1.3. Exigences en matière d'évacuation des bâtiments.

Le présent document ne couvre pas les exigences en matière d'évacuation des bâtiments dans la mesure où la notion d'alarme est définie comme étant « la signalisation d'incendie visuelle, audible ou tactile » qui ne correspond pas avec la notion d'alarme reprise dans les textes légaux belges et qu'une signalisation d'incendie n'implique pas qu'elle provoque automatiquement l'évacuation du bâtiment. Cependant un système de détection et d'alarme incendie réalisé conformément au présent document peut générer l'évacuation du bâtiment, par exemple en activant les sirènes d'évacuation. Par Alarme incendie il faut entendre Alerte incendie.

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

3.2. Objet du contrôle (indiquer ce qui a été réalisé)

- ☐ Essai de 100 % des détecteurs et déclencheurs manuels par circuit, boucle ou réseau.
- ☒ Essai d'au moins 20 % des détecteurs et déclencheurs manuels par circuit, boucle ou réseau
- ☒ Essai des signaux (ECS) (traitement des signalisations d'alerte / dérangement)
- ☒ Vérification de tous les ECS secondaires et autres signalisations à distance
- ☒ Vérification de la source d'alimentation principale
- ☒ Vérification du fonctionnement et de la capacité de la source d'alimentation secondaire
- ☒ Efficacité de la transmission vers une station centrale de surveillance ou vers un service d'incendie compétent
- ☒ Essai des signaux optiques et acoustiques
- ☒ Fonctionnement des asservissements et scénario
- ☒ Contrôle visuel 100%
- ☐ Essai par foyer-type :
- ☐ Autres (à la demande du client) :

3.3. Méthode d'essai du bon fonctionnement

- ☒ Pour les détecteurs : ☐ générateur de fumée ☐ foyer type (voir annexe3)
☒ générateur d'air chaud ☐ autre(s) :
☒ aérosol
- ☒ Pour les boutons-poussoirs : ☒ clé adaptée
- ☒ Appareils de mesure utilisés : Matériel standard ☒ attribué à l'inspecteur

3.4. Références des contrôles précédents

3.5.1. Détection incendie

Type de contrôle	OA :	Date :	Référence du rapport :	norme(s) applicables :	Conclusion
Mise en service / Initial					☐ OK ☐ NOK ☐ NP ☐ PA
Dernier contrôle périodique					☐ OK ☐ NOK ☐ NP ☐ PA

*(NP) Non présent (PA) Pas applicable

3.5. Exécution du contrôle en présence de

- ☐ Délégué du SRI (Service Régional d'Incendie) : (averti en date du :)
- ☐ Exploitant :
- ☐ Installateur :
- ☐ Fabricant :

4. RÈGLES DE CONCEPTION

4.1. Spécifications du maître de l'ouvrage

Enumération des spécifications et règlements appliqués pour la conception de l'installation.

- | | | | |
|--|---|---|---|
| ☐ NBN S21-100 et addenda | ☐ Type généralisée | ☐ Type non généralisée | ☐ Locale |
| ☒ NBN S21-100-1 | ☒ Totale | ☐ Partielle | ☐ non automatique (DM) |
| ☒ Système hiérarchisé ☐ Oui ☒ Non | ☐ voies d'évacuation | ☐ équipements | |
| ☐ | | | |
- ☐ Complémentaire : **(Hors Accréditation BELAC)** (Exemple : bâtiments spécifiques tel que MRS, EHT, AGW, AR...)
- ☐ Scénario des événements : voir annexe 2
☐ voir listing
☐
- ☐ Identification des cas d'exception
☐ voir annexe dossier

5. INSTALLATION

5.1. Matériel utilisé

5.1.1. Central (ECS principal) / Répéteur(s) (ECS secondaire)

Emplacement :	HALL ENTREE	☐ Répéteur(s) Nb :	☐ ECS secondaire Nb :
Marque :	INIM		
Modèle :	PREVIDIA COMP		
Année (mise en service) :	09/2025	Emplacement :	Type
Numéro de série :	/		
Type d'identification :	☐ Circuit / boucles (non adressable) ☒ Circuits en boucle / réseaux (identification des détecteurs)		

5.1.2. Détecteurs ☐ PA ☒ Voir détail en annexe 1 et/ou listing

5.1.3. Isolateur de court-circuit ☐ PA ☒ Voir détail en annexe 1 et/ou listing

5.1.4. Boutons-poussoirs (DM déclencheurs manuels) ☐ PA ☒ Voir détail en annexe 1 et / ou listing

- Type : ☐ bris de vitre ☐ Alarme incendie ☐ Alarme (évacuation)
- ☒ vitre à pousser ☐ Alarme incendie ☒ Alarme (évacuation)
- ☐ à clé ☐ Alarme incendie ☐ Alarme (évacuation)
- ☐ Pour les BP à clés, présence des boîtes à clés avec clés BP et marteau.

5.1.5. Equipements de signalisation acoustiques ☐ PA ☒ Voir détail en annexe 1, 2 et / ou listing

- Type : ☒ sirène ☐ Alarme incendie ☒ Alarme (évacuation)
- ☐ buzzer ☐ Alarme incendie ☐ Alarme (évacuation)
- ☐ VAS ☐ Alarme incendie ☐ Alarme (évacuation)
- (VAS-C ou P en fonction de l'analyse des risques VAS)

- | | | | | |
|------------------------------|---|-------------------------------------|---|--|
| Alarme incendie (Alerte) son | ☐ continu | ☐ discontinu | ☐ Localisée/ zone(s) | ☐ Générale |
| Alarme (évacuation) son | ☒ continu | ☐ discontinu | ☐ Localisée/ zone(s) | ☒ Générale |

5.1.6. Mesures des signaux sonores d'alarme incendie

- ☐ PA ☐ voir annexe 5
- ☐ Vérification est réalisée dans les conditions de chantier.
- ☐ Les circonstances de mesure ne sont pas représentatives de l'exploitation : (ex. locaux vides, en dehors des heures de travail, etc).
- ☒ Les circonstances de mesure sont représentatives de l'exploitation.

5.1.7. Signal optique ☒ PA ☐ Voir détail en annexe 2

Type : ☐ flash ☐ Alarme incendie ☐ Alarme (évacuation)
☐ voyant ☐ Alarme incendie ☐ Alarme (évacuation)

5.1.8. Asservissements Voir détail en annexe 2

6. CONTRÔLES ET INSPECTIONS

6.1. Source d'alimentation principale

Alimentation : ☒ réseau de distribution public BT ☐ cabine HT ☐ autre :
 Schéma de mise à la terre : C/S ☒ TT ☐ IT ☐ TN-C ☐ TN-S ☐ TN-
 Tension de service : ☒ 3N400 ☐ 1N400 ☐ 3x230 ☐ 2x230 V (a.c)
 Tableau électrique le plus en amont de l'ouvrage ☒ Ok ☐ Nok
 Réservé exclusivement à cet usage. ☒ Ok ☐ Nok
 Localisé dans l'ECS ☒ Ok ☐ Nok
 Emplacement : TGBT / CHAUFFERIE Type : C16 II 300mA
☐ à maxima de courant
 Protection : ☒ à courant différentiel-résiduel
☐ Sensible à la tension de défaut
☒ En ordre ☐ Infraction ☐ Remarque ☐ Pas applicable

6.2. Source d'alimentation secondaire (batteries)

Nombre : 2 Tension d'alimentation secondaire : 24 V (d.c)
 Marque Type Date de placement Capacité (Ah) Capacité totale (Ah)
 ULTRACELL UT-121805 09/25 18 18

Autonomie minimum (recommandée ou exigée) : 24 h Groupe de charge : A
☐ 12 h dans le cas d'une installation sous surveillance humaine permanente, la personne ayant la compétence technique pour remédier au défaut
☐ 24 h dans le cas d'une installation sous surveillance humaine permanente, la personne n'ayant pas la compétence technique pour remédier au défaut
☒ 24 h dans le cas d'une installation sans surveillance humaine permanente avec transmission automatique de défaut d'alimentation vers une personne ayant la compétence technique pour remédier au défaut dans les 24 h.
☐ 72 h dans le cas d'une installation sans surveillance humaine permanente.

Mesures : A1 (veille) : 0.34 A A2 (alerte) : 0.4 A
 Résultat : 10.45 Ah

< 20 h Cnom = 1,1 x 1,25 [(A1 x t1) + (A2 x t2)] Ah
 ≥ 20 h et < 72 h Cnom = 1,25 [(A1 x t1) + (A2 x t2)] Ah
 ≥ 72 h Cnom = (A1 x t1) + (A2 x t2) Ah

☒ En ordre ☐ Infraction ☐ Remarque ☐ Pas applicable

6.3. Transmission du signal d'alarme incendie et du signal de dérangement

Emplacement : INIM N° tél 1 et contact :
 N° tél 2 et contact :
 Marque : N° tél 3 et contact :
 Type : ☐ Filaire ☒ GSM N° tél 4 et contact :
☒ Vocal ☐ SMS N° tél 5 et contact :
 Transmission des : ☒ Défaits ☒ Alertes
 Test de fonctionnement : Le message est suffisamment audible et clair par les personnes ou sociétés qui ont reçu le message.
 Le numéro de rappel est mentionné dans le message.
 Ligne téléphonique prioritaire (n°) :
☐ En ordre ☐ Infraction ☒ Remarque ☐ Pas applicable

6.4. Essais par foyer type

- ☐ Alcool à brûler (90 % volume)
- ☐ Mousse souple de polyuréthane
- ☐ Bâtonnets de hêtre
- ☐ Bobine électrique
- ☐ Câble électrique

☐ En ordre ☐ Infraction ☐ Remarque ☐ Pas applicable ☒ Non réalisé par mesure de sécurité

6.5. Instructions

Les éléments suivants se situent près du central :

En vertu de l'article 14 du titre II, chapitre IV, section III du code BET, le présent document sera fourni au CPPT lors de la prochaine réunion.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de PROCONTROL
 (Le modèle de document est validé via l'approbation du fichier « Liste des documents du SM » disponible chez le COQ.)

DTT_R_I_02_FR – (07) – 19/06/2023

- ☒ Plan de situation des locaux protégés
- ☒ Mode d'emploi du central
- ☒ Registre de contrôle et d'évènements à jour (Logbook)

☒ En ordre ☐ Infraction ☐ Remarque ☐ Pas applicable

6.6. Rapport de mise en service

Firme : **GIMI**

☒ Rapport de mise en service suivant les points prévus au chapitre 8.2 de la NBN S 21-100-1, en date du

☒ En ordre ☐ Infraction ☐ Remarque ☐ Pas applicable

6.7. Entretien annuel

Firme :

- ☐ Rapport d'entretien et attestation de bon fonctionnement (chapitre 7 de la NBN S 21-100), en date du
- ☐ Rapport d'entretien et attestation de bon fonctionnement (chapitre 11.4 de la NBN S 21-100-1), en date du

☐ En ordre ☐ Infraction ☐ Remarque ☒ Pas applicable

6.8. Contenu du dossier de l'installation

Voir dossier mis à disposition suivant NBN S21-100-1 pour le contrôle initial :

☒ En ordre ☐ Infraction ☐ Remarque ☐ Pas applicable

6.9. Examen des boucles ou réseaux ☐ Voir détail en annexe 1.

☒ En ordre ☐ Infraction ☐ Remarque ☐ Pas applicable

7. ANNEXE(S) : POUR USAGE PROCONTROL (NON FOURNIES AU CLIENT)

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Schémas : | ☒ Annexe 1 (présent rapport) : | ☐ Annexe 4 (présent rapport) : |
| ☒ Listing du central incendie : | ☒ Annexe 2 (présent rapport) : | ☒ Dossier de l'installation |
| ☐ Check-list interne | ☐ Annexe 3 (présent rapport) : | ☐ Dossier cas d'exception |

8. CONSTATATIONS

8.1. Infractions

☒ Néant ☐ voir annexe 1 ☐ voir annexe 2 ☐ voir annexe 3 ☐ voir annexe 4

8.2. Remarques

☐ Néant ☐ voir annexe 1 ☐ voir annexe 2 ☐ voir annexe 3 ☐ voir annexe 4

Voyant de porte de l'ancienne installation reste à supprimer

Carte sim reste a placer

ANNEXE 1 : DÉTECTEURS (LOCALISATION, TYPE, ADRESSAGE)
☒ Caches poussières retirées des détecteurs le jour du contrôle ☐ Voir listing

Test						Tableau de détection									(I)nfraction/(R)emarque	
	2 0 2 5	2 0	2 0	2 0	2 0	Endroit	Etage	Type*	VP	ISO	Zone	Boucle	Adresse			
1						BOUTON ROUGE +1	+1	DMAT	/	ISO	/	1	001			
2	X					BOUTON ROUGE +2	+2	DMAT	/	ISO	/	1	002			
3						BOUTON ROUGE +0	0	DMAT	/	ISO	/	1	003			
4	X					SAS ENTREE CENTRAL	0	DMAT	/	ISO	/	1	004			
5						COULOIR VERS SAUNA	0	DMAT	/	ISO	/	1	005			
6	X					CAGE ESCALIERS	0	DMAT	/	ISO	/	1	006			
7						CHAUFFERIE	0	TH	/	ISO	/	2	001			
8						SALLE DE JEUX	+2	OP	/	ISO	/	2	002			
9						RESERVE	+2	OP	/	ISO	/	2	003			
10	X					COULOIR	+2	OP	/	ISO	/	2	004			
11	X					SALON	0	OP	/	ISO	/	2	005			
12	X					CHAMBRE 4	+1	OP	/	ISO	/	2	006			
13						CHAMBRE 3	+1	OP	/	ISO	/	2	007			
14	X					COULOIR	+1	OP	/	ISO	/	2	008			
15						PLACARD	+1	OP	/	ISO	/	2	009			
16						SOUS MEZZANINE CH.2	+1	OP	/	ISO	/	2	010			
17	X					DESSUS MEZANINE CH.	+2	OP	/	ISO	/	2	011			
18						DESSUS MEZANINE CH.	+2	OP	/	ISO	/	2	012			
19						SOUS MEZZANINE CH.1	+1	OP	/	ISO	/	2	013			
20	X					SAS CHAMBRE 3	+1	OP	/	ISO	/	2	014			
21						COULOIR CUISINE/SAL	0	OP	/	ISO	/	2	015			
22	X					DEBARRAS CUSINE	0	OP	/	ISO	/	2	016			
23						CUISINE	0	TH	/	ISO	/	2	017			
24	X					CHAMBRE 5	+1	OP	/	ISO	/	2	018			
25																
26																
27																
28																
29																
30																
31																
32																
33																
34																
35																
36																
37																
38																
39																
40																
41																
42																
43																
44																
45																

*Type de détecteurs ou d'équipements :

Ionique (IO) / Optique (OP) / Thermique (TH) / Flamme (FL) / Détecteur linéaire optique (LO) Détecteur linéaire thermique (LT) Radioélectrique (RE) / multiponctuels (MP) / déclencheur manuel alarme incendie (DMAT) / déclencheur manuel alarme évacuation (DMAL) Voyant de porte (VP) / Isolateur (ISO) / Module (MOD) / Sirène incendie (SIRENE) / Buzzer (BUZ) / Flashe (FLA)

*Type d'asservissements :

****Fonctionnement :**

***Etat :

Commande (COM) / Surveillance (SUR)

ANNEXE 3 : FOYERS TYPE

ANNEXE 4 : MESURES DES SIGNAUX SONORES

le niveau sonore (LAeqT) doit être supérieur ou égal à 75 dB au niveau du lit.

En vertu de l'article 14 du titre II, chapitre IV, section III du code BET, le présent document sera fourni au CPPT lors de la prochaine réunion.

DTT R I 02 FR – (07) – 19/06/2023

(Le modèle de document est validé via l'approbation du fichier « Liste des documents du SM » disponible chez le COQ.)